
Communiqué de presse du 11 mai 2026

«Marche pour la vie» engage une procédure judiciaire pour obtenir une autorisation dans le centre-ville de Zurich

«Together for Life»: les participants de la «Marche pour la vie» souhaitent défilé le 19 septembre 2026 dans le centre-ville de Zurich. L'association a déjà déposé une demande auprès de la ville de Zurich en septembre dernier, puis une nouvelle en février 2026, qui ont toutes deux été rejetées. La «Marche pour la vie» recourt désormais à la voie judiciaire et demande une réévaluation. À plusieurs reprises, l'association s'est montrée tout à fait disposée à étudier des propositions d'itinéraires, comme cela se pratique pour d'autres manifestations qui traversent régulièrement le centre-ville de Zurich. Malgré les relances, elle a reçu jusqu'à aujourd'hui un silence radio de la part de la ville concernant des alternatives à fort impact.

Au lieu de cela, la municipalité de Zurich souhaite déplacer la marche vers Oerlikon, au nord de Zurich, pour la cinquième fois. La dernière traversée du centre-ville remonte déjà à il y a dix ans. Pour justifier cette décision, la ville argue d'un risque en termes de sécurité qui existerait dans le centre-ville. Cela fait des années que la marche se déroule de manière pacifique. Les personnes qui participent à la marche, repoussées à la périphérie de la ville, sont punies pour la violence potentielle de l'opposition, ce qui revient à inverser les rôles entre coupable et victime.

Or, les opposants peuvent semer le trouble partout: à Oerlikon, les itinéraires de marche autorisés les années précédentes ont régulièrement dû être raccourcis à cause des perturbateurs. En outre, lors du défilé du 1^{er} mai il y a quelques jours, où plusieurs milliers de personnes ont traversé le centre-ville avant de se rassembler sur la Sechseläutenplatz, il y a eu des dégradations matérielles et des mises en danger causées par des pétards et des fumigènes, à l'initiative de plusieurs centaines d'autonomes de gauche. Selon un communiqué de presse de la police, l'événement s'est toutefois déroulé sans problèmes majeurs, les forces de l'ordre ayant la situation sous contrôle.

C'est aussi ce qu'ont constaté les participants de la «Marche pour la vie» ces dernières années. Les forces de sécurité ont réussi à maîtriser les troubles provoqués par les opposants à la «Marche pour la vie», qui avait pourtant été autorisée. Lors de la marche du 19 septembre 2026, on attend entre 2 000 et 3 000 participants pacifiques. Selon l'expérience de ces dernières années, il faudrait les protéger contre 100 à 150 casseurs. Zurich dispose du troisième plus grand corps de police de Suisse et d'une solide expérience des manifestations. Les organisateurs de la marche estiment donc que les forces de l'ordre devraient pouvoir intervenir dans le centre-ville.

Appel à la mobilisation pour la liberté d'opinion et de réunion

Le thème de la manifestation est vaste et constitue un sujet de société brûlant: il s'agit de la vie et de la mort de milliers de personnes. En Suisse, 33 enfants sont tués chaque jour par avortement. De nombreuses mères, confrontées à une grossesse non prévue et à une situation d'urgence, restent seules avec leurs peurs et leurs inquiétudes et sont mises sous pression pour avorter. C'est pour donner la parole à ces personnes que la «Marche pour la vie» fait valoir la liberté d'opinion et de réunion.

Il est pertinent et essentiel pour préserver l'État de protéger ce droit, car sinon, ce sont des groupes prêts à recourir à la violence qui décideront de ce qui peut être dit ou non en public et à quel endroit. La «Marche pour la vie» refuse d'être marginalisé par la ville de Zurich en raison de ses potentiels opposants et attend donc de la municipalité une réévaluation rapide de sa décision avec une proposition d'itinéraire à fort impact.

Pour toute question, contacter:

Beatrice Gall
Responsable médias Marche pour la Vie
contact-medias@marchepourlavie.ch
marchepourlavie.ch